

## Le trésor caché de la France

Alan Greenspan, l'ancien patron de la Réserve Fédérale américaine l'a suffisamment répété: « ce que produit l'Amérique, ce sont majoritairement des actifs immatériels. Et la propriété intellectuelle constitue une bonne part de ses actifs. » Ainsi que le relevait le magazine britannique The Economist, près de 75 % de la valeur des sociétés cotées en Bourse aux États-Unis provient des actifs immatériels, contre 40 % au début des années 80.

La cession de licence en matière de technologie représente un marché de 100 milliards de dollars, dont la moitié est détenue par les États-Unis. IBM perçoit un milliard de dollars de revenus sous forme de cession de licence pour les technologies qu'il a en portefeuille. Hewlett-Packard reçoit chaque année 200 millions de dollars. Microsoft a déposé 3000 demandes de brevets en 2005 et a même créé une nouvelle division chargée de vendre les licences de ces technologies en échange d'actions au capital de start-ups.

Le rapport récent de la commission sur l'économie de l'immatériel rédigé par Maurice Lévy et Jean-Pierre Jouyet, souligne une fois de plus le retard de la France dans ce domaine en rappelant que « les revenus tirés de la propriété intellectuelle représentent entre trois et 5 % du budget de la recherche aux États-Unis contre 1 % en France. Il faut construire la marque France pour être reconnu et identifié à l'étranger. » « Le patrimoine de l'État ne consiste pas seulement en son patrimoine immobilier, il faut valoriser correctement le patrimoine immatériel de l'État. »

Le rapport donne quelques pistes, et propose de valoriser plus correctement les brevets publics, les licences professionnelles, les droits d'accès au domaine public, les marques culturelles, le savoir-faire des acteurs publics ou encore les données publiques. La commission propose la création d'une Agence des Actifs Immatériels Publics et préconise le recours plus fréquent aux enchères publiques. Une proposition qui rappelle les mauvais souvenirs de l'attribution des fréquences de l'UMTS, licences qui ont bien failli mettre en faillite des opérateurs télécoms irresponsables et embarqués dans une fuite en avant suicidaire.

Plus loin, la commission souligne le caractère volatil des actifs immatériels qui se jouent des frontières et sont facilement délocalisables. Il faut d'urgence, souligne le rapport, mettre en place des mécanismes de concertation au niveau européen pour retenir sur notre sol des actifs aussi précieux que les brevets et la propriété intellectuelle au sens large.

Les 36.000 villages

Et pourtant, alors que la dictature de la mondialisation nous impose chaque jour des mutations douloureuses, alors que certains voudraient immoler sur l'autel du libéralisme thatcherien le modèle culturel français, notre pays semble ignorer qu'il dispose sous ses pieds d'un trésor inestimable.

Ce trésor, ce patrimoine que nous envie depuis des siècles le reste de la planète, c'est notre art de vivre à la française, c'est la richesse incomparable de notre terroir, nichée au cœur de nos 36.000 villages. Car il est là, au fond de nos provinces, notre premier actif immatériel. Qui n'a été surpris en survolant d'autres pays à la densité comparable à la nôtre, de constater depuis les airs la spécificité de notre tissu urbain. Alors qu'ailleurs, la population se concentre dans les villes et les métropoles, la France est constituée de ces milliers de villages d'où viendra, un jour, notre renaissance.

Et de plus, cet actif si précieux semble immunisé contre les risques de délocalisation. Car il peut être facile pour une université américaine d'attirer hors de nos frontières les meilleurs cerveaux, empochant au passage la valeur et le prestige des brevets ou des prix Nobel qu'ils décrocheront. Par contre, le patrimoine immatériel de notre culture provinciale est la propriété inaliénable de nos 36.000 villages. On ne transpose pas à l'étranger un art de vivre et un terroir enraciné dans la terre.

L'Europe a aussi son rôle à jouer dans l'émancipation de nos actifs culturels régionaux, en facilitant la circulation entre les provinces frontalières, Alsace, Ardennes, Catalogne, Provence... C'est en recréant les espaces naturels dans lesquelles s'épanouissent les cultures régionales que le patrimoine immatériel de nos villages pourra donner sa pleine mesure et retrouver sa vraie dimension.

### Des têtes bien faites

Les grandes multinationales ne se lassent pas de vanter la qualité des ingénieurs français. Cela tient à la fois à cette aptitude innée au Système D et à cette capacité à traiter les problèmes en court-circuitant les étapes et en se jouant des difficultés. Le Français est naturellement doué pour sortir des schémas établis, et penser « out of the box » comme disent les Anglo-Saxons. Mais alors, comment protéger cette spécificité de l'esprit français qui place nos ingénieurs et nos chercheurs, nos scientifiques et nos cadres au premier rang des travailleurs les plus performants et productifs de la planète ?

Certainement pas en sabordant notre université, en alignant son enseignement et son fonctionnement sur celle des établissements américains. Et qu'importe si les universités françaises ne figurent pas dans le peloton de tête des classements établis par l'université de Shanghai ! La Chine produit chaque année des centaines de milliers de diplômés, et les universités américaines formatent des étudiants tous semblables et au fonctionnement prédictible. Et bien le système universitaire français doit miser sur la spécificité culturelle de son enseignement et préserver le secret qui fait les têtes bien faites et les cerveaux agiles. Car cet actif immatériel vaut plus que tous les autres réunis. Il contient la promesse d'une renaissance magnifique, il est l'antidote à tous les déclin.

### Ne pas se tromper de réforme

Cette réflexion profonde sur notre avenir qui nous est imposée par la mondialisation, arrive au plus mauvais moment. Au moment où la France joue sa survie face aux nouveaux géants chinois et indiens, au moment où s'avive la concurrence avec les USA, l'Allemagne ou le Japon. Ce n'est pas sous la pression du court terme, dans une atmosphère de sauve-qui-peut, que l'on prépare sereinement les échéances lointaines. Car sous prétexte d'adaptation nécessaire à la mondialisation, les réformes proposées risquent d'être destructrices et de couper les racines de cette indéfinissable exception française. Pour avoir refusé trop longtemps de réformer à froid lorsque le temps nous permettait la réflexion, nous risquons de subir sans le vouloir un modèle néo-libéral qui nous est pourtant totalement étranger. Au terme d'un procès un peu trop simpliste de nos soi-disant archaïsmes nous nous apprêtons à jeter le bébé sur-doué de la tradition française, avec l'eau du bain d'une administration inadaptée.

### Libérer les énergies par le réseau

La solution, viendra de nos 36.000 villages, elle passera par un retour aux sources du génie français et par l'exploitation des gisements de valeur qui dorment dans nos provinces. Comment ? En interconnectant nos villages entre eux d'abord, puis avec leur espace culturel provincial et européen,

et enfin au reste du monde. L'objectif est de restaurer au niveau local la communication, la convivialité et la coopération de tous les acteurs économiques. Il est là notre trésor immatériel.

Il est non seulement urgent d'enrayer le dépeuplement de nos provinces, mais il faut aussi repeupler des régions entières en passe de perdre leur héritage régional. Au bout de chaque départementale, de chaque route cantonale, il y a une offre de produits, de services, un morceau de notre patrimoine culturel, une qualité de l'accueil, un peu de cet « art de vivre » français que l'on peut valoriser d'abord au niveau européen et ensuite mondial.

Pour libérer les énergies, il faut relier les capillaires des réseaux d'information aux chemins vicinaux de notre ruralité. Brancher les 36.000 villages en exploitant toutes les technologies de réseau disponibles, la fibre optique, le WiMax, le Wi-Fi, le Mesh, le CPL... Le développement d'un réseau maillé national sans fil de type Wi-Fi ne représente qu'un investissement modeste au regard des sommes englouties par la téléphonie cellulaire. Un tel réseau est indispensable à la promotion économique de milliers de villages et de zones à haut potentiel touristique, mais aussi de milliers de sites historiques.

Les nombreux services rendus possibles par le déploiement du réseau, libèreront les ressources d'un village, d'une ville, d'une région. Ils renforceront les proximités locales, faciliteront les interactions, les échanges, les collaborations entre citoyens, entre générations, entre entreprises, administrations, pour susciter plus de créativité et de richesse humaine et économique.

La « ruralité moderne ».

Alors que de nombreuses villes d'Amérique, d'Europe et d'Asie déploient des réseaux sans-fil, une initiative forte de la France la placerait dans le peloton de tête des nations connectées et dynamiserait de manière décisive un tissu rural qui représente l'un des plus formidables atouts de notre pays.

La « ruralité moderne », celle qui allie le terroir et l'Internet, nos 36.000 villages et la planète toute entière, représente une formidable ambition pour notre pays. Une ambition capable de réveiller les énergies vives de la nation. Il faut éviter de concentrer les français dans les grandes villes. Ce n'est pas le modèle économique de croissance que l'on peut imaginer pour la France.

Car on n'invitera jamais nos compatriotes à plonger sans réserve dans le grand bain de la mondialisation en leur demandant de renoncer à eux même, à ce qui fait leur caractère, leur richesse et leur spécificité.

Xavier Dalloz